

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280(Contenu:Linalool, Linalyl acetate, alpha-Pinene, d-Limonene)

Autre identifiant: Aucun

Identificateur unique de formule (UFI): 81S0-10XN-M00J-96VP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages du produit: Parfums

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Candle Shack B.V.

Adresse de l'entreprise: The Base B
Evert van de Beekstraat 1-104
Unit 122
Schiphol
1118 CL
Netherlands

Contact: Regulatory Affairs

Adresse e-mail: regulatory@candle-shack.com

Téléphone de l'entreprise: +31 85 888 1003

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence: +31 85 888 1003

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classe et catégorie de danger: Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information complémentaire: EUH208, Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Acetyl cedrene, Estragole, Eucalyptol, Geranyl acetate, Hexyl salicylate, Neryl acetate, Terpene and sesquiterpene hydrocarbons, alpha,alpha-Dimethyl-p-ethylphenylpropanal, beta-Caryophyllene, beta-Pinene. Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence P264, Se laver mains et peau affectée soigneusement après manipulation.
P261, Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273, Éviter le rejet dans l'environnement.
P272, Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333/313, En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362, Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391, Recueillir le produit répandu.
P501, Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.
P102, Tenir hors de portée des enfants.

Pictogrammes



Identificateur unique de formule (UFI): 81S0-10XN-M00J-96VP

2.3. Autres dangers

Autres dangers Éléments d'étiquetage CLP pour les sensibilisants cutanés: 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Acetyl cedrene, Estragole, Eucalyptol, Geranyl acetate, Hexyl salicylate, Neryl acetate, Terpene and sesquiterpene hydrocarbons, alpha,alpha-Dimethyl-p-ethylphenylpropanal, beta-Caryophyllene, beta-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

Autres dangers

Pinene

Concentration (%) en Hydrocarbure :: 5.3084%

Sensibilisants déclarés sur une étiquette de danger SGH de Grande-Bretagne: 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Acetyl cedrene, Estragole, Eucalyptol, Geranyl acetate, Hexyl salicylate, Neryl acetate, Terpene and sesquiterpene hydrocarbons, alpha,alpha-Dimethyl-p-ethylphenylpropanal, beta-Caryophyllene, beta-Pinene

Ne présente pas d'effets de perturbation endocrinienne pour la santé humaine ou l'environnement

La substance ne respecte pas les critères PBT ou vPvB du Règlement (CE) n°17 1207/2006, Annexe XIII

La substance ne répond pas aux critères de perturbateur endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100 3 ou au règlement (UE) 2018/605 4.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4		10-<20%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H317-H315,-	
Linalool	78-70-6	201-134-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H317-H315-H319,-	oral: ATE = 2790 mg/kg bw
d-Limonene	5989-27-5	227-813-5		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H226-H317-H304-H315-H410,-	M = 1
Dihydromyrcenol	18479-58-8	242-362-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-STOT SE 3;H315-H319-H336,-	oral: ATE = 3020 mg/kg bw
alpha-Pinene	80-56-8	201-291-9		1-<5%	Flam. Liq. 3-Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H317-H302-H304-H315-H410,-	M = 1-oral: ATE = 500 mg/kg bw
Eucalyptol	470-82-6	207-431-5		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Sens. 1B;H226-H317,-	oral: ATE = 2480 mg/kg bw
Allyl (3-methylbutoxy) acetate	67634-00-8	266-803-5		1-<5%	Acute Tox. 4-Acute Tox. 2-Skin Irrit. 2; H302-H315-H330,-	inhalation: ATE = 0.46 mg/l (dusts or mists)-oral: ATE = 500 mg/kg bw

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280**Version:** 5

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone	54464-57-2	915-730-3		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 1; H317-H315-H410,-	M = 1
Geranyl acetate	105-87-3	203-341-5		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3; H317-H315-H412,-	
Neryl acetate	141-12-8	205-459-2		0.1-<1%	Skin Sens. 1B;H317,-	
1,7,7-Trimethylbicyclo [2.2.1]heptan-2-one	76-22-2	200-945-0		0.1-<1%	Flam. Sol. 2-Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1-STOT SE 2-STO-SE 2_ROUTE-Aquatic Chronic 2;H228-H315-H318-H332-H411-H371,-	inhalation: ATE = 1.5 mg/l (dusts or mists)-oral: ATE = 3687 mg/kg bw
Acetyl cedrene	32388-55-9	251-020-3		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H317-H410,-	M = 1-oral: ATE = 4500 mg/kg bw
Hexyl salicylate	6259-76-3	228-408-6		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H317-H410,-	M = 1
Lauryl alcohol	112-53-8	203-982-0		0.1-<1%	Eye Irrit. 2-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H319-H410,-	M = 1
Terpene and sesquiterpene hydrocarbons	68956-56-9			0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Chronic 2; H226-H317-H304-H315-H319-H411,-	
beta-Pinene	127-91-3	204-872-5		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H317-H304-H315-H410,-	M = 1
p-Cymene	99-87-6	202-796-7		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Acute Tox. 3-Repr. 2-Asp. Tox 1-Aquatic Chronic 2; H226-H304-H331-H411-H361,-	inhalation: ATE = 9.7 mg/l (vapour)-oral: ATE = 4750 mg/kg bw
Amyl salicylate	2050-08-0	911-280-7		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H302-H410,-	M = 1-oral: ATE = 2000 mg/kg bw
Diphenyl ether	101-84-8	202-981-2		0.1-<1%	Eye Irrit. 2-Repr. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H319-H410-H360Fd,-	M = 1-oral: ATE = 2450 mg/kg bw
Camphene	79-92-5	201-234-8		0.1-<1%	Flam. Sol. 2-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H228-H410,-	M = 1
beta-Caryophyllene	87-44-5	201-746-1		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1;H317-H304,-	
1-(5,6,7,8-Tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl)ethan-1-one (Fixolid)	1506-02-1	216-133-4		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H302-H410,-	M = 1-oral: ATE = 920 mg/kg bw
alpha, alpha-Dimethyl-p-ethylphenylpropanal	67634-15-5	266-819-2		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2; H317-H315-H410,-	M = 1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

Estragole	140-67-0	205-427-8		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Muta. 2-Carc. 2-Aquatic Chronic 3;H317-H302-H315-H341-H412-H351,-	oral: ATE = 1230 mg/kg bw
1,3,4,6,7,8-Hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta-gamma-2-benzopyran	1222-05-5	214-946-9		0.1-<1%	Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H410,-	M = 1

Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Diphenyl ether	101-84-8	202-981-2		0.1-<1%	Eye Irrit. 2-Repr. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H319-H410-H360Fd,-	M = 1-oral: ATE = 2450 mg/kg bw

Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1%:

Non applicable

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.

Exposition des yeux: Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Exposition de la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Milieus compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfums: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Diphenyl ether	101-84-8	202-981-2	LEP R.U., valeur à long terme, ppm	1 ppm
			LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	7.1 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / de la peau

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire

Garantir une ventilation adéquate et continue afin d'éviter la formation excessive de vapeur et d'assurer le respect des limites d'exposition sur le lieu de travail. Si nécessaire, et en fonction des caractéristiques et des volumes d'utilisation, les contrôles techniques suivants peuvent être requis comme mesures de protection supplémentaires : a) Isoler les salles de mélange et les autres espaces où ce matériau est utilisé ou manipulé à découvert. Maintenir ces espaces à une pression inférieure à celle du reste de l'usine. b) Porter un équipement de protection individuelle - un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser une ventilation par aspiration locale autour des réservoirs ouverts et des autres sources ouvertes entraînant une exposition potentielle afin d'éviter une inhalation excessive, y compris les espaces où le matériau est pesé ou mesuré à découvert. De plus, utiliser une ventilation par dilution générale dans l'espace de travail afin de supprimer ou de réduire l'éventuelle exposition du personnel. d) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique/Couleur:	Non déterminé
Odeur:	Non déterminé
Seuil Olfactif:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Inflammabilité:	Non déterminé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé
Point d'éclair;	> 60 °C
Température d'auto-allumage:	Non déterminé
Température de décomposition:	Sans objet
pH:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Solubilité;	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur;	Non déterminé
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur relative:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations Aucune disponibilité

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Toxicité Aiguë:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie orale	>5000
Toxicité aiguë par voie cutanée	Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280

Version: 5

Toxicité aiguë par inhalation	Non disponible.
Corrosion/irritation cutanée:	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Lésion oculaire grave/irritation oculaire:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition unique:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition répétée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Allyl (3-methylbutoxy) acetate	67634-00-8	266-803-5	500		0.46	Dust/mist mg/l
alpha-Pinene	80-56-8	201-291-9	500			
p-Cymene	99-87-6	202-796-7	4750		9.7	Vapour mg/l

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne Non applicable

12.7. Autres effets néfastes Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280
Version: 5

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe (s) de danger pour le transport	Sous-risque:	14.4. Groupe d'emballage
Règlement type de l'ONU	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (alpha-Pinene, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl) ethanone)	9	-	III
IMDG	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (alpha-Pinene, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl) ethanone) MARINE POLLUTANT	9	-	III
ADR,RID,ADN	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (alpha-Pinene, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl) ethanone)	9	-	III
ICAO TI	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (alpha-Pinene, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl) ethanone)	9	-	III

14.5. Dangers pour l'environnement Cette matière est classée comme une substance dangereuse pour l'environnement en vertu du règlement type de l'ONU. Ceci est classé comme un polluant marin selon le code IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun supplément

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Aucun supplément

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280**Version:** 5**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations»**Limite de concentration en %:** SCI 2=34.64% SS 1(CLP)=6.25% EH C2=54.31% EH C3=5.40%**Total valeurs fractionnaires:** SCI 2=2.89 SS 1(CLP)=16.01 EH C2=1.84 EH C3=18.53**Légende des révisions:**

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Endocrine Disruptor Ingredient Details

Endocrine Disruptor Ingredient Details Banded

Hazardous Ingredients disclosed in a CLP Safety Data Sheet with banded concentrations

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingredients with a PBT or vPvB disclosed on a CLP Safety Data Sheet Banded

Ingredients with an Occupational Exposure Limit disclosed on a CLP Safety Data Sheet Banded values

Limite de concentration en %

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Total valeurs fractionnaires

Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox 1	Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Carc. 2	Cancérogénicité, catégories de danger 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie de danger 3
Flam. Sol. 2	Matières solides inflammables, catégories de danger 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280
Version: 5

H228	Matière solide inflammable
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360Fd	Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories de danger 2
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver mains et peau affectée soigneusement après manipulation.
P270	Interdiction de manger, de boire ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301/312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée aux algues et au genévrier FRAG0280
Version: 5

P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308/313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P309/311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P331	NE PAS faire vomir.
P332/313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/233/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégories de danger 1BFd
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégories de danger 2
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à notre connaissance véridiques et exactes, cependant toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions ne sont pas garanties.